

Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
2322



Surface :
13 100 ha

Date d'inscription :
18 décembre 2017

Coordonnées :
49° 56' N 02° 20' E

Résumé

Les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre forment l'un des plus vastes complexes tourbeux alcalins du nord-ouest de l'Europe. Cette zone humide est essentiellement alimentée par la nappe phréatique de la craie et celle des alluvions de fond de vallée. Elle présente l'originalité d'abriter, sur un linéaire de près de 200 kilomètres, un continuum de marais tourbeux aux habitats diversifiés accueillant une faune et une flore particulièrement riches. Dans ces espaces utilisés depuis la Préhistoire, de nombreux usages sont aujourd'hui pratiqués. Pour préserver ce patrimoine aux richesses et fonctions multiples, une gestion active et multipartenariale est mise en œuvre.

Importance internationale

Ce site est le lieu de nidification et de stationnement de nombreux oiseaux paludicoles dont une partie du cycle de vie dépend de la qualité et de la préservation de ces espaces. Les communautés végétales sont typiques des végétations de tourbières alcalines, terrestres aquatiques ou amphibies. Berceau de l'archéologie préhistorique (Acheuléen...), théâtre des deux grands conflits mondiaux du XX^e siècle (bataille de la Somme...) et cadre inspirant pour des artistes de toutes nationalités, ces tourbières sont uniques de par leurs qualités physiques, écologiques, paysagères, historiques et culturelles.

Localisation générale

Ce site Ramsar est situé en région Hauts-de-France, dans le département de la Somme. En suivant l'axe principal formé par le fleuve Somme, il s'étend d'Est en Ouest depuis la limite du département de l'Aisne, jusqu'à la jonction avec le site Ramsar de la Baie de Somme.



Marais et tourbières
des vallées de la Somme et de l'Avre



Services rendus par les zones humides

Depuis des milliers d'années, des relations étroites se sont tissées entre ces milieux tourbeux alcalins, la faune, la flore et les hommes. Au fil du temps, ils ont fourni la nourriture, les matières premières (roseaux, tourbe, bois...), des endroits pour se cacher durant les guerres. Accueillant près de 70% des habitants du département, ce territoire a également une vocation économique (élevage, tourisme) et de loisirs (chasse, pêche ou promenade). Véritables filtres, ces milieux contribuent à l'amélioration de la qualité des eaux tout en atténuant les crues et les étiages. Enfin, en stockant le carbone, les marais et tourbières limitent les phénomènes de réchauffements climatiques.



Facteurs défavorables

Certaines réalisations humaines (canalisation de la Somme, drainage, captage, etc.) ont considérablement complexifié le fonctionnement hydraulique de ces zones humides. Durant de nombreuses années, les activités humaines traditionnelles (élevage extensif, coupe de bois, fauche des roseaux, extraction de la tourbe...) ont façonné des paysages de grande qualité. Plus récemment, des remblais, le développement des habitations légères de loisirs, l'envasement, la pollution des eaux et des opérations de drainage ont altéré l'expression de la biodiversité de ce corridor tourbeux. Enfin, les nombreuses connexions favorisent la dissémination rapide d'espèces exotiques envahissantes.

Quatre espèces représentatives du site



ANGUILLE EUROPÉENNE
(*Anguilla anguilla*)

L'anguille européenne est en danger critique d'extinction. Ce poisson, au cycle de vie encore relativement mal connu, se reproduit en mer des Sargasses et grossit dans les cours d'eau européens. Face au déclin des populations, constaté depuis les années 1980, la France a mis en place un plan de gestion national. Des stations de suivi de l'anguille ont donc été mises en place sur le fleuve Somme dans ce cadre.



GRANDE DOUVE
(*Ranunculus lingua*)

La grande douve est une grande plante de la famille des renoncules, sorte de « grand bouton d'or des roselières » avec des larges fleurs jaunes facilement identifiable. Cette espèce protégée à l'échelle nationale apprécie les marais et bordures d'étang tourbeux assez ouverts. Au sein de ce périmètre Ramsar se trouve l'une des plus grandes populations de grande douve de France.



LOCUSTELLE LUSCINOÏDE
(*Locustella luscinioides*)

La locustelle luscinioides est un petit passereau migrateur qui trouve ici les roselières humides qu'il affectionne. Le chant de la locustelle est une stridulation prolongée qui rappelle celui de la courtilière. Elle se nourrit surtout d'insectes mais aussi d'araignées et de petits gastéropodes. Présente dans les roseaux au printemps et en été, elle entame à l'automne sa migration vers l'Afrique.



CORDULIE À CORPS FIN
(*Oxygastra curtisii*)

La cordulie à corps fin est un odonate (libellule) protégé au niveau européen. Elle est facilement identifiable grâce de petites taches jaunes qui contrastent avec ses yeux et son abdomen vert métallique. La cordulie apprécie les eaux, courantes ou stagnantes, bordées de ligneux. Les larves vivent dans les débris végétaux immergés. Les adultes sont visibles du mois de mai au mois d'août.



Biodiversité

Avec ses 13 100 hectares, les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre hébergent une mosaïque de milieux tourbeux diversifiés (roselières, tremblants, prairies humides, bas-marais...) sur lesquels se développent des espèces spécifiques parfois rares et menacées (blongios nain, potamot coloré, ache rampante...). Leurs populations sont souvent importantes à l'échelle nationale (plus vaste population française de fougère à crêtes par exemple) ou internationale (anguille, oiseaux paludicoles...). Ce vaste continuum écologique tourbeux constitue ainsi un véritable creuset qui conjugue diversité des écosystèmes, diversité des espèces et diversité de leur patrimoine génétique.



Gestion et conservation

- La préservation et la gestion de ce patrimoine sont mises en œuvre de manière coordonnée grâce à différents partenaires (Conseil départemental, Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Conservatoire botanique national de Bailleul, EPTB Somme-Ameva, Conservatoire du littoral) et au soutien financier de l'Union européenne, de l'État, de la région des Hauts-de-France, de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, du département de la Somme et d'autres collectivités.
- En complément, une action foncière est engagée de longue date ainsi que plusieurs programmes agro-environnementaux.
- À l'échelle du site Ramsar, plusieurs documents de gestion coexistent. Aussi, un plan de gestion intégrateur, construit en articulation avec le site Ramsar de la Baie de Somme, sera réalisé avec pour objectifs notamment d'être le support d'une animation territoriale dépassant les limites administratives, et de bâtir un programme de connaissance et d'intervention coordonné à l'échelle du site.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.